



Syndicat National des Psychiatres Privés

141, rue de Charenton - 75012 Paris

téléphone : 01 43 46 25 55 - télécopie : 01 43 46 25 56

site internet : www.afpep-snpp.org - courriel : info@afpep-snpp.org

27.2007 OS/YF

Paris, le 22 mars 2007

Aux Présidents des Syndicats de Médecins Généralistes

Cher Collègue,

Nous avons récemment pris connaissance de la lettre que les Docteurs Rey et Jurin ont envoyée au nom de l'U.ME.SPE à Mme Ségolène Royal, et dans laquelle ils dénoncent, entre autres, les retards de diagnostic pour les psychoses maniaco-dépressives du fait du parcours de soins, laissant ainsi planer l'idée d'un lien de cause à effet injurieux pour les médecins généralistes.

Comme vous le savez sans doute, le SNPP a toujours revendiqué un accès spécifique total en psychiatrie, non par défiance à l'égard des compétences des médecins généralistes, mais pour des raisons directement liées à la clinique psychiatrique, cette dernière ne se manifestant pas de la même manière selon le cadre dans lequel le patient s'adresse au médecin.

Nous souhaitons rappeler très clairement notre position afin d'assurer tous nos collègues généralistes de notre soutien et de notre aspiration à la refondation d'un corps médical libéral uni autour des idées fortes qui l'animent, loin des mesquineries qui surgissent lorsque les projets s'effritent.

Vous trouverez ci joint la lettre que nous adressons aux docteurs Rey et Jurin pour dénoncer leur argumentation.

Bien cordialement.

Dr Olivier SCHMITT
Président du SNPP

Dr Yves FROGER
Secrétaire Général du SNPP